



La commune de Hautefort a procédé, dimanche 11 mars 2018, à la remise des prix du concours des maisons fleuries de Hautefort/Saint-Agnan. La cérémonie s'est tenue à la salle des fêtes en présence des membres du jury, Bernard Desmaison, Albert Marie, Marc Levoux et Jean-Claude Sengence, ainsi des membres du conseil municipal. Jean-Louis Pujols, adjoint au maire, responsable de la commission cadre de vie et aménagement, a procédé à la remise des prix. Les nombreux participants ont été avant tout remerciés de leur participation à cette action importante menée depuis quelques années. Un vin d'honneur amical clôtura la réception.

Le palmarès - Catégorie Commerces (9 inscrits) : Hors catégorie, Isabelle Parmentier (rue Bertran-de-Born) ; 1er Auberge du Parc (Place René-Lavaud) ; 2e prix ex aequo, SARL Bugeaud et fils (la Gare avenue du Périgord) et Jacques Lévy (rue Bertran-de-Born) ; 3e prix ex aequo, Caroline Toledano (Rue Bertran de Born), Léo Lagrange (La Chartreuse à Saint-Agnan), Sylvie Larue « Au Petit Plaisir » (place Eugène-Le-Roy) et Édition LITO (la Gare avenue du Périgord) ; 4e prix, Le Troubadour (place Eugène-Le-Roy).

Maisons sans jardin (9 inscrits) : Hors catégorie, Christiane Bugeaud (rue Bertrand-Artigue), Marie-Claude Baye-Poumeaud (La Genèbre), Yvette Vergnaud (Avenue du Périgord à Saint-Agnan) et Fernande Semblat (rue Bertrand-Artigue) ; 1er prix ex aequo, Dominique Liabeuf (place des Accacias) et Rosette Dupuy (Les Charreaux) ; 2e prix ex aequo, Marie Isabelle Mousseault (rue des Remparts), Jeannine Gabriel (rue Bertran-de-Born) et Pierrette Dexmier (rue Bertrand-Artigue).

## Hautefort : Ils ont fleuri leur maison

Écrit par Michel Pitout - Mis à jour Dimanche, 25 Mars 2018 10:46

---

Maisons avec Jardin (24 inscrits) : Hors catégorie, Bernart et Christiane Baert Leleu (Beauvieux), André Grandcoïn (Les Auberties), Catherine et Gilles Rigot (Brégéras) et Françoise Toulemont (Les Brugeaux) ; 1er prix ex aequo, Sheila et Hévin Weedon (Les Tachats) et Susan et Jérémy Norton (Le Fornial) ; 2e prix ex aequo, Bérangère Mousseault-Caramigeas (Les Broussilloux), Florence Bru (Beauvieux), Anne-Marie De Marco (Les Charreaux), Ulrich et Valérie Frank (Maumont), Marie-Jeanne Puibonnieux (La Genèbre) et Michèle Ravalais (Les Charreaux) ; 3e prix ex aequo, Claire De Benoist (La Chabroulie), Delphine Pujols (Les Gravats), Thomas Pouplier (La Genèbre), ; Baptiste Eyssartier (Brégéras), et Serge Malardel (Les Terres Blanches de Roda), Brigitte Parisse (La Pampa), Josette Bagnaud (les Broussilloux) et Clairette Guine-Lacotte (La Brousse) ; 4e prix ex aequo, Laurence Lafargue (Le Claud Fleuri), Muriel Melchior (Le Claud Fleuri), , Francette Poumeaud (La Rasoire) et Christiane Gareyte (Mouney Haut).

- Photo : quelques-uns des gagnants félicités